

Chaque fois que de nouvelles libertés et de nouveaux droits étaient concédés au peuple, c'était en l'église de Notre-Dame qu'ils étaient proclamés.

Les consuls y venaient prêter serment à leur entrée en charge et c'était toujours au signal donné par la grosse cloche de Notre-Dame que se réunissaient les assemblées populaires.

Aussi n'est-il pas surprenant de voir, dès le commencement du XIII^e siècle, l'image de Marie figurer dans les armes de la cité.

Le bailli qui rendait la justice et les officiers curiaux qui l'assistaient venaient eux aussi, à leur entrée en fonction, faire à l'autel de *Notre-Dame* leur serment solennel.

D'un autre côté, les corporations de métiers, alors si florissantes, particulièrement à Montpellier, se faisaient un honneur de relever de "*l'Antique Majesté*" et de lui former une garde d'honneur aux jours des processions générales.

Chaque corporation avait en outre sa procession spéciale à l'époque de la grande *fête des Miracles* (le 31 août).

C'est encore dans le béni sanctuaire *des Tables* que se produisaient les principales manifestations de la vie intellectuelle de cette cité savante.

C'est là que "les escoliers en droit," après la soutenance de leur thèse et leur réception au grade de docteur, venaient prêter le serment de leur profession et prononcer leur premier discours, pendant qu'au dehors la *grosse cloche de Notre-Dame* lançait au ciel ses joyeuses volées.

Là encore venaient les *escoliers en médecine*, avant d'être reçus docteurs, soutenir leurs deux dernières thèses.

Tout autour du sanctuaire se trouvaient les rues commerçantes de la ville et l'emplacement du marché. De nombreux changeurs avaient adossé leurs établis, — leurs tables, — contre l'église même d'où le nom de Notre-Dame des Tables.

Or ces changeurs et tous les gens de négoce